

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2026

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2025 - (N° 2694)

Commission	
Gouvernement	

N° 35

AMENDEMENT

présenté par

M. Le Coq, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés LFI propose de supprimer cet article 2 qui présente le tableau de financement de l'État pour 2025.

Qu'apprend-t-on dans cet article ? Un besoin de financement de 290,5 milliards d'euros, couvert principalement par 300 milliards d'euros d'émissions nettes de titres à moyen et long terme, en hausse de 15 milliards par rapport à 2024.

Ces chiffres révèlent l'absence totale de stratégie de maîtrise de la dette à long terme. Alors que le gouvernement justifie les coupes budgétaires par la nécessité de réduire la dépense, il continue d'emprunter massivement sur les marchés financiers, à des taux en hausse qui alimentent mécaniquement le prix de la dette — et donc l'argument austéritaire qui suit.

Cette dépendance accrue aux marchés financiers est le résultat d'un choix politique : depuis des décennies, la loi de 1973 et les traités européens ont interdit à l'État d'emprunter directement auprès de la Banque de France ou de la Banque centrale européenne, le contraignant à passer par les marchés et à payer des intérêts. La variation nette de la dette négociable à plus d'un an atteint 133,9 milliards d'euros en valeur faciale sur 2025.

Face à cette réalité, nous défendons le rétablissement du circuit du Trésor, afin que l'État reprenne la maîtrise de son financement et donc sur ses politiques publiques.

Nous proposons donc de supprimer cet article.